



Agir pour une économie sociale et solidaire

Pourquoi agir?

Créatrice d'activités et d'emplois locaux, l'économie sociale et solidaire (ESS) est au cœur du développement économique et social des territoires. Encadrée par le Loi du 14 juillet 2014, elle recouvre une grande diversité d'entreprises et d'acteurs qui partagent la même ambition : **entreprendre au service de l'Homme, dans une perspective de développement durable**. Ces structures de l'ESS proposent d'autres façons de produire, de consommer, d'échanger et ont prouvé leur plus-value sociale et leur efficacité économique. **S'appuyant sur l'implication citoyenne et de la collectivité**, elles concilient solidarité, ancrage sur le territoire, cohésion et utilité sociale, éthique, intérêt général, bien-être au travail, création et répartition des richesses et

développement durable. Ces acteurs innovent sans cesse, pour répondre aux besoins des territoires et aux enjeux de société sur des thématiques comme l'emploi, la protection des biens communs, l'alimentation, la mobilité durable, l'éco-construction, l'économie circulaire, l'agriculture responsable, l'aide à la personne, le sport, les loisirs, la santé, l'éducation à la santé et au développement durable... **Favoriser la création, la consolidation et le développement des structures de l'ESS porteuses de lien social et de solidarité constitue un levier pour un territoire durable et attractif, soucieux de la santé des citoyens y compris la santé mentale (bien-être, épanouissement...).**

Objectifs opérationnels

- › Favoriser l'émergence et le développement d'activités d'utilité sociale sur le territoire dans le domaine de l'alimentation, la mobilité, l'aide à la personne, l'économie circulaire...
- › Développer l'emploi local, l'insertion et la lutte contre les inégalités.
- › Encourager et accompagner les démarches de mutualisation et de coopération économique.
- › Aider à l'émergence de projets citoyens créateurs de lien social et de solidarité.
- › Favoriser la présence des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans les plans d'actions de transition écologique des territoires.

Cadres et leviers à disposition pour agir

COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

Développement économique

Transport-mobilité

Action sociale

Protection de l'environnement et du cadre de vie

Emploi, insertion professionnelle

Réglementation

- Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.
- Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) ou les Zones Agricoles Protégées (ZAP).

Schémas, documents d'urbanisme et de planification, plans

- SRADDET, SCOT, PLU, PLUi*,
- Projet alimentaire territorial (PAT)
- Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
- Territoire zéro gaspillage zéro déchet
- Plan de déplacements

Outils

- Politique publique en faveur de l'ESS.
- Plan de développement de l'économie sociale et solidaire.
- Contrat Local de Santé : s'appuyer sur ce dispositif pour intégrer le citoyen dans son élaboration, la réalisation d'actions.
- Achats durables dans la commande publique.
- Éducation à l'environnement et au développement durable, à la promotion de la santé et à l'Économie sociale et solidaire.

➤ Quelques pistes d'actions

Principes généraux

- Je défends une vision renouvelée du développement économique, tenant compte de la **pluralité des modèles économiques locaux** (économie classique, économie informelle, économie sociale et solidaire) et centrée sur les besoins des acteurs et leurs perspectives de développement.
- Je mets en place un **écosystème favorable à un développement économique durable des territoires**, favorisant l'initiative et la pérennité des activités créées.
- J'impulse des espaces de rencontre et d'interconnaissance des acteurs socio-économiques et de la société civile pour favoriser des **projets collaboratifs, coopératifs**.
- Je **construis les projets avec les citoyens** pour favoriser l'intelligence collective. Exemples : régies de quartier, jardins partagés...
- Je soutiens les initiatives proposant des réponses aux besoins non pourvus sur mon territoire grâce à une approche **d'innovation sociale** (crèche à horaires atypiques, hébergement intergénérationnel, insertion par le sport...).



Actions internes à la collectivité

- Je co-construis et développe **une politique dédiée à l'ESS**, transversale aux services de la collectivité, avec un budget alloué.
- J'intègre les enjeux de l'ESS dans les plans et programmes d'actions de la collectivité et je favorise la transversalité.
- J'organise des **formations pour les élus** afin qu'ils intègrent l'ESS dans leurs politiques publiques, qu'ils donnent davantage de place au citoyen dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques.
- Je propose des formations aux agents pour que :
 - › ils établissent le lien entre le développement de l'ESS et la santé des populations ;
 - › ils soient en capacité d'établir des passerelles entre les différents services de la collectivité et les acteurs économiques locaux (formation à l'approche intersectorielle) ;
 - › ils acquièrent des méthodes adaptées d'organisation de la démocratie locale, d'accompagnement des habitants pour développer leurs capacités d'agir.
 - › Ils mettent en place des actions dédiées innovantes (formation-action).
- J'introduis des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.
- Je passe d'une politique de soutien à **une politique de « faire avec »** par l'implication directe de la collectivité dans des coopératives (de type SCIC), dans des structures de l'ESS, par la coopération et la co-construction.
- J'intègre l'ESS comme outil de la « Politique de la ville ».
- J'intègre **une ligne « budget citoyen »** dans le budget de la collectivité.
- Je fais appel aux réseaux d'accompagnement au développement de l'ESS :
 - › La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Normandie (CRESS) pour accompagner la construction et la mise en œuvre d'une politique publique ESS locale.
 - › La « Fabrique à initiatives » portée par l'ADRESS en Normandie si je repère des besoins sociaux, environnementaux sur mon territoire. L'ADRESS élabore une étude d'opportunité en mobilisant des groupes de travail composés d'acteurs locaux et recherche un porteur de projet qui mettra en œuvre la solution co-construite.
 - › L'ARDES qui accompagne l'émergence de projets citoyens solidaires d'utilité sociale et/ou environnementale.

- J'évalue ma politique ESS en intégrant des indicateurs d'utilité sociale et environnementale (mesure des impacts directs et indirects des actions en mobilisant des données quantitatives et qualitatives).

Réseau des acteurs

- J'identifie et fais connaître **les acteurs et l'ESS du territoire** (diagnostic territorial partagé, rencontres avec et entre les acteurs du territoire, pour se connaître et initier des coopérations, communication).
- Je mets en place sur ma collectivité, avec le réseau d'acteurs de l'ESS, un système susceptible de **détecter et valoriser les initiatives** : événements, semaine de l'ESS, boîte à idées en mairie...
- Je diffuse des informations sur les possibilités de financements et d'accompagnement, (appels à projets, prix, subventions, dispositif local d'accompagnement...).
- Je soutiens les acteurs de l'ESS par des aides, un accompagnement technique, la valorisation de leurs projets, des commandes publiques responsables en introduisant des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics, la mise à disposition de moyens techniques.
- J'accompagne la structuration des acteurs par l'appui à l'émergence de nouvelles initiatives solidaires, la création de lieux d'hébergement mutualisés, lieux d'incubation, le développement de filières...
- J'organise **des rencontres collectives** entre acteurs de l'ESS de mêmes filières nécessitant un retour d'expérience et la levée de freins éventuels.
- J'anime des espaces de co-construction d'actions spécifiques.
- Je soutiens la recherche dans la perspective de sa contribution à la structuration, au développement et au changement d'échelle de l'ESS.
- Je soutiens les actions d'évaluation de l'utilité sociale (actions initiées par des réseaux d'économie solidaire).
- Je fais connaître le dispositif d'accompagnement de nouvelles structures d'ESS initié par la Région Normandie « Ici je monte ma boîte » piloté par la CRESS et qui réunit l'URSCOP (coopératives), l'ARDES, l'ADRESS, France Active Normandie.
- Je m'inscris dans la démarche territoriale régionale labellisée « French Impact ».

Points de vigilance

La réussite de la politique ESS d'un territoire est fortement liée à l'expertise, la qualité d'animation, la connaissance des réseaux d'acteurs, la volonté de construire avec eux les projets, à la confiance accordée au citoyen de répondre à des enjeux d'intérêt général. Une forte volonté politique de la part de la collectivité apparaît également comme un facteur déterminant de réussite du projet.

Pour s'engager concrètement

Partenaires techniques et financiers à mobiliser

• ADRESS

Accompagnement à la création et au développement d'entreprises sociales en Normandie.
<https://adress-normandie.org>

• Agence normande de la biodiversité et du développement durable

Identification de chercheurs impliqués en Normandie.
<https://www.anbdd.fr>

• ARDES

Accompagnement de collectivités dans des démarches de démocratie participative et la création de nouveaux services solidaires, accompagnement de projets collectifs.
<https://www.ardes.org>

• CRESS

Accompagnement à la co-construction d'une politique publique ESS locale, formations, sensibilisation...
<https://www.essnormandie.org>

• Labo de l'ESS (national)

<http://www.lalabo-ess.org>

• Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

<https://www.rtes.fr>

• Région Normandie (soutien des porteurs de projet)

Politique régionale d'accompagnement des acteurs et des réseaux de l'ESS.
<https://www.normandie.fr/economie-sociale-et-solidaire>

Pensez à évaluer vos actions

Quelques propositions d'indicateurs de suivi

- % d'emplois de l'ESS sur l'emploi total.
- Pourcentage d'achats/services faisant appel à des acteurs de l'ESS.
- Part des marchés publics intégrant des critères sociaux et environnementaux.
- Nombre d'agents/élus formés pour accompagner le développement de l'ESS.
- Nombre d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'ESS impulsées.
- Nombre de communications sur l'ESS par an (portail, magazine, événements inscrits dans le Mois de l'ESS...).

Des ressources

• L'économie sociale et solidaire et les collectivités locales

<http://www.rtes.fr/des-points-de-reperes-pour-les-elus-a-l-ess-realises-par-le-rtes>

• La fabrique à initiatives

<https://adress-normandie.org/la-fabrique-a-initiatives>

• Contribution de l'ESS à une économie circulaire normande

<https://www.essnormandie.org/contribution-de-less-a-une-economie-circulaire-normande>

• Rancoper

Réseau des acteurs normands pour la commande publique écoresponsable.

<https://apesasitesweb.wixsite.com/ran-coper/reseau>

• INOVA-é : l'économie sociale et solidaire, promotrice de santé ?

<https://www.youtube.com/watch?v=rKOqDOIYUYQ>



Les fiches actions « Un territoire durable, une bonne santé » sont une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) et de Promotion Santé Normandie.

Avec le soutien financier et technique de l'ARS Normandie, la DREAL, la Région Normandie dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement Normandie 3.
Rédaction : Anne-Sophie DE BESSES/Agence normande de la biodiversité et du développement durable et Timothée DELESCLUSE/Promotion Santé Normandie.

Comité de pilotage et de relecture : ANBDD, Ademe, Adress, Agglo Seine-Eure, Ardes, ARS, Cress, DREAL, Promotion Santé Normandie, Région Normandie, Seine Normandie Agglomération.

Élaborées grâce aux apports des participants des journées « Politiques liant développement durable et santé des 4 février 2019 et 27 septembre 2019.

Conception/réalisation graphique : Rémi Pommereuil/ Promotion Santé Normandie.

Dépôt légal : février 2020.